



**POUR LES COLLÈGES,
le DÉPARTEMENT agit !**

POINT D'ÉTAPE DES TRAVAUX AU COLLÈGE CENTRE LE CREUSOT

Vendredi 25 septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE



www.saoneetloire71.fr

2,2 M€ DE TRAVAUX POUR RÉHABILITER LA SALLE CLEMENCEAU ET UN PRIX NATIONAL POUR 4 COLLÉGIENNES

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire ; Mathilde Chalumeau, conseillère départementale déléguée aux collèges ; Florence Battard, vice-présidente chargée des violences intrafamiliales, et David Marti, maire du Creusot, feront un point d'étape sur les travaux engagés au collège Centre au Creusot.

Quatre collégiennes primées au concours « Non au harcèlement » organisé dans le cadre des actions de lutte contre les violences intrafamiliales, seront par ailleurs félicitées.

POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX AU COLLÈGE CENTRE

Initialement prévu en 2018, le projet de démolition de la salle Clemenceau et de reconstruction d'un nouveau bâtiment a depuis été revu. Le chantier a commencé le 15 juin 2020 après un curage intérieur et désamiantage/déplombage entre décembre 2019 et février 2020.

La démolition de la salle Clemenceau et la reconstruction d'un nouveau bâtiment à usage de salle d'évolution sur la profondeur complète de la parcelle envisagées en 2018 nécessitaient des travaux trop importants de soutènement du dénivelé de près de 8 mètres, augmentant de facto l'enveloppe initiale dédiée à ce projet de 75% par rapport à l'estimation d'origine.

Aussi, dans un souci de gestion de l'argent public et tenant compte du fait que cette salle se limite à la pratique des sports en salle pour les collégiens, le Département, avec l'avis favorable de la ville du Creusot, a préféré réorienter le projet vers une réhabilitation de la salle Clemenceau, avec une démolition partielle.

La salle actuelle d'une superficie de 227m² deviendra une salle d'évolution sportive. Les deux niveaux des bâtiments qui composent l'ensemble seront réhabilités pour une surface de plancher de 870m².

LES TRAVAUX

La démolition

- fin juillet/début août 2020 : Dépose de la charpente/couverture existante + confortement
- fin août et septembre 2020 : Semelles filantes + aggro + dalle butonnante au niveau des caves,
- septembre/octobre 2020 : Démolition façade côté rue Clemenceau

Entreprises : LASSOT bâtiment TP de Saint-Léger-sur-Vouzance et PELICHET TP de Blanzay (sous-traitance)

La réhabilitation

- Création d'une nouvelle entrée intégrant un escalier central et un ascenseur desservant les différents niveaux
- Au rez-de-chaussée dans la salle voutée, une salle d'évolution sportive de 210 m², vestiaires filles et garçons, sanitaires, rangements et local enseignants
- Au 1^{er} étage, une 2^e salle de sport de 103 m², vestiaires filles et garçons, sanitaires, ainsi qu'une grande salle de réunion de 167 m²

Entreprise : Atelier d'architecture Sénéchal-Auclair à Chalon-sur-Saône



DURÉE DU CHANTIER

- 12 mois.

Durée prévisionnelle pour une livraison de l'équipement prévue à l'été 2021.

COÛT DES TRAVAUX

- 2,2 M€ TTC

Financement 100% Département de Saône-et-Loire



QUATRE COLLÉGIENNES PRIMÉES

Quatre collégiennes du collège Centre ont reçu le prix de la meilleure affiche pour le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) dans le cadre du concours national « Non au harcèlement ». Ce vendredi, Florence Battard, vice-présidente en charge des violences intrafamiliales les a félicitées de vive voix.

Emma Desvignes, Eléa Doreau, Chénoa Noly et Victorira Suzy, élèves de 3^e au collège Centre du Creusot ont souhaité cette année participer à la 7^e édition du concours « Non au harcèlement » organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

Un concours national qui a pour objectifs de sensibiliser les enfants et les adultes au harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement, donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention tout en les incitant à mettre en place des projets pérennes dans leur établissement.

45 968 élèves ont participé à ce concours dans toute la France, tous niveaux confondus et parmi les affiches et vidéos réalisées, c'est celle du collège Centre qui a été retenue pour la catégorie « affiche » niveau « collège ».

Le prix de 2000 € attribué aux 4 lauréates sera utilisé pour mener des actions de prévention au sein de l'établissement.



Cette affiche sera imprimée par le Département et donnée à l'ensemble des collèges afin qu'ils puissent sensibiliser leurs élèves à ce sujet.



CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78
Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labruyere@saoneetloire71.fr

